

# PISTE POUR UNE LUTTE ANTIDOPAGE PLUS EFFICACE ET MOINS LIBERTICIDE

> Entretien avec Alex Mauron<sup>1</sup>, Bioéthicien

**Défendant une approche du dopage axée davantage sur la réduction des risques que sur le contrôle à tout crin, la communication du professeur Alex Mauron a créé quelques remous lors de la conférence du comité consultatif de bioéthique de Belgique. Les prémisses de sa réflexion sont pourtant difficilement contestables : en l'état, la politique antidopage est inefficace et liberticide.**

## ***D'où vient votre intérêt pour la problématique du dopage ?<sup>2</sup>***

Ce sont des discussions pragmatiques avec des collègues autour de l'efficacité très relative des politiques antidopage. En effet, il semble évident que les objectifs trop perfectionnistes de ces politiques les condamnent à l'échec, en l'occurrence, une course aux armements de plus en plus lourde en moyens humains et matériels pour lutter contre des techniques de dopage qui se perfectionnent à mesure que l'on tente de les combattre.

## ***Dans ce contexte, quel regard portez-vous sur l'institution sportive et a fortiori sur le dopage ?***

Je tiens tout d'abord à préciser que la position que nous avons exposée et qui a suscité une certaine controverse, n'était pas une position de légalisation pure et simple. Il s'agissait plutôt de distinguer dans les pratiques de dopage un noyau dur de pratiques réellement dommageables pour la santé. Notre hypothèse était qu'au fond, la lutte antidopage devrait avoir des objectifs plus modestes ou plus précis en ce sens qu'elle se limiterait alors à combattre ce qui est

franchement dangereux pour la santé. La doctrine officielle va actuellement très au delà de ce qui est préjudiciable pour la santé. Elle invoque sans cesse des notions telles que le fairplay ou cette entité métaphysique indéfinie que l'on nomme l'esprit du sport. Le fairplay c'est quelque chose de tautologique. Si la règle du jeu – on a tendance à oublier que le sport c'est d'abord un jeu – consiste à interdire la prise de tel ou tel produit et que l'on n'obéit pas à la règle, alors on « ne joue pas le jeu ». En ce sens effectivement, le dopage est interdit mais d'une façon qui ne repose que sur des définitions, à savoir des règles de jeu. Mais, les institutions sportives ne se contentent pas de cette définition que je qualifierais de « moralement maigre » ; elles croient puiser une légitimité morale plus profonde dans ce qu'elles appellent l'esprit du sport. Or, plus je pense à l'esprit du sport, moins je comprends ce que c'est. Car, à notre époque, cet esprit semble tout entier se résumer dans la doctrine du « Winner takes all ». Or, plus l'esprit du sport s'appauvrit et se réduit à cette maxime, plus l'interdit du dopage devient incompréhensible. En effet, si le dopage est au service de la victoire, je ne vois pas pourquoi on se l'interdirait, excepté peut-être pour des raisons sanitaires qui sont alors la

seule barrière hétéronome à la logique du sport.

## ***Concrètement, quelles sont alors vos propositions en matière de dopage ?***

Je propose de restreindre la lutte antidopage à des objectifs qui soient clairement justifiables en termes de santé. Cela dit, je pense que le véritable problème éthique réside dans le fait que la valeur éthique du sport est de plus en plus réduite pour ne pas dire nulle.

## ***Quelle distinction faites-vous entre médecine amélioratrice et pratiques ergogéniques ?***

La « pratique ergogénique » est la partie de la médecine amélioratrice qui concerne exclusivement le genre d'effort qui survient dans le sport. La médecine amélioratrice est un terme beaucoup plus général qui renvoie à un plus large panel de pratiques. Par exemple, l'étudiant qui, la veille d'un examen, détourne certains médicaments de leur finalité première exerce sur lui-même une certaine médecine amélioratrice qui ne relève pas du dopage.

## ***Mais comment, en pratique, distinguer entre bonnes et mauvaises pratiques ergogéniques ?***

C'est une question à laquelle il est très difficile de répondre. La recherche biomédicale dépense déjà beaucoup d'efforts pour répondre à cette question s'agissant de médicaments à priori légitimes. Dès lors qu'il s'agit d'évaluer des pratiques pour la plupart clandestines, vous imaginez bien que la difficulté est encore plus importante. J'imagine que c'est très compliqué de faire l'épidémiologie scientifique de beaucoup de ces pratiques souterraines.

## ***Votre proposition est donc difficile à mettre en œuvre dans le contexte sportif actuel ?***

Tout à fait. Mais notre proposition est plus une piste de réflexion, une invitation à réfléchir en diagonale par rapport aux orthodoxies en place. Il ne s'agit pas d'un programme clé en main. Je le répète, nous sommes partis du constat selon lequel la lutte antidopage est, en général, inef-

## **Tous dopés ? : Éthique de la médecine d'amélioration**



(de Jacques Stiennon, Paul Schotsmans, Bernard Gilson Editeur, 2008)

Cet ouvrage rassemble les contributions présentées à l'occasion de la sixième conférence bisannuelle du Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique consacrée à la question « du dopage dans le sport ». Estimant que la course à la performance n'était plus l'apanage exclusif des sportifs de haut niveau mais bien l'affaire de tous, le Comité a choisi d'élargir sa réflexion à la médecine dite d'amélioration dont le do-

page ne serait qu'un mode particulier. En effet, longtemps confinées aux pratiques sportives de haut niveau, l'usage de substances destinées à améliorer nos aptitudes tant physiques qu'intellectuelles tend à se généraliser. L'évolution serait à ce point massive que certains chercheurs n'hésitent pas à évoquer un changement de paradigme sociétal. Nous serions ainsi passés d'une « société soucieuse de la simple santé minimale à une société de la performance ou du mieux-être ». Le « mélioratif » se serait substitué au « thérapeutique ». Une évolution qui n'est pas sans poser d'importants défis éthiques dès lors que l'on réfléchit aux enjeux sociaux et économiques qui la sous-tendent. La conférence a en outre été l'occasion de saisir l'ampleur d'une opposition que suscite encore toute idée d'adoucissement de la législation antidopage. En effet, à quelques exceptions près, dont celle notable d'Alexandre Mauron, bioéthicien suisse défendant la mise en place d'une stratégie de réduction des risques, nombreux sont les intervenants demeurant arc-boutés sur une vision du sport ontologiquement pur où, par conséquent, seul prévaut la tolérance zéro.

ficace. Pire, elle aggrave le problème puisqu'elle motive l'ingéniosité des dopeurs et des inventeurs de pratiques dopantes. En outre, elle est souvent liberticide parce que si on la suit à la lettre, on finit par tolérer que le statut de sportif de haut niveau implique un consentement à l'abrogation d'un certain nombre de libertés personnelles. On pourra toujours dire qu'après tout, personne n'est réellement obligé de devenir sportif de haut niveau. Toutefois, dans un état de droit, vous ne pouvez pas renoncer à vos libertés individuelles même si vous y consentez. A partir d'un certain niveau de servitude le consentement ne justifie plus le fait d'abroger les libertés d'un individu. ■

<sup>1</sup> Professeur, Institut d'éthique biomédicale, Faculté de Médecine, Université de Genève.

<sup>2</sup> Propos recueillis par Julien Nève.